NEWSLETTER N°2
SEPTEMBRE 2015

Parcours Santé des aînés — DES ACTEURS COORDONNÉS POUR UNE AUTONOMIE PRÉSERVÉE — Paerpa

Filière Gériatrique du Territoire du Valenciennois — Groupement de Coopération Sanitaire

ars Agence Régionale de Santé

l'Assurance Maladie

Liberté • Égalité • Fraternité — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

L'expérimentation PAERPA s'adresse aux **personnes de 75 ans et plus** dont l'autonomie est susceptible de se dégrader pour des raisons d'ordre médical ou social. En renforçant l'offre de soins de premier recours, trois objectifs sont poursuivis **: limiter les hospitalisations** évitables, faciliter la **coordination entre les professionnels** du domicile et **fluidifier les liens avec l'hôpital.**

Quelques chiffres depuis le démarrage…

Depuis le démarrage du projet, **485 professionnels de santé libéraux** ont été visités sur notre territoire.

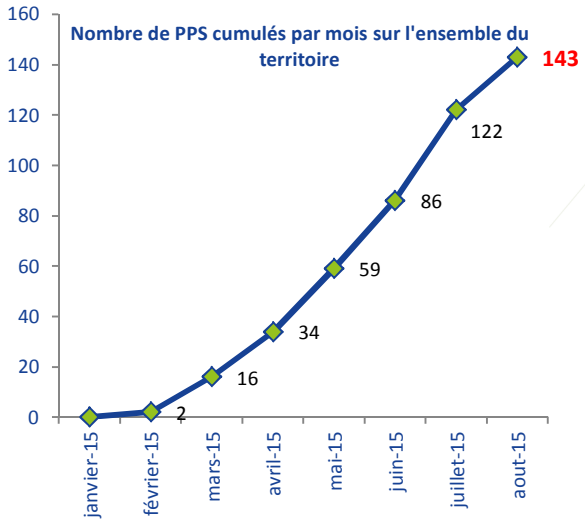

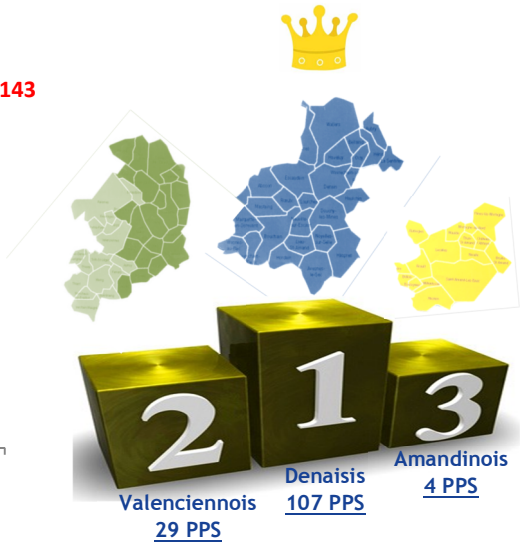

Les PPS en détail					
PPS multirisques	PPS Conciliation médicamenteuse (cf encart ci-dessous)	PPS à deux professionnels de santé	PPS à trois professionnels de santé	PPS faits par des praticiens isolés	PPS faits en Maison de Santé
80	63	125	18	136	7

Le PAERPA, On en parle…

- **Publié le 27 /05/2015 dans HOSPIMEDIA:** *« L'évaluation qualitative des expérimentations Paerpa débutera en septembre »*
- **Publié le 12 /06/2015 dans HOSPIMEDIA:** *« Le projet Paerpa Limousin est lancé de façon opérationnelle en Basse-Corrèze »*

Focus sur l'Equipe Mobile Gériatrique du CH de Denain :

Dans le cadre du PAERPA, l'équipe mobile gériatrique de Denain réalise une prise en charge spécifique du risque médicamenteux permettant au médecin traitant, **à la sortie**, la réalisation d'un **PPS conciliation médicamenteuse** et au pharmacien, un **entretien pharmaceutique**.
Ce dispositif concerne les personnes âgées hospitalisées de plus de 75 ans, résidant sur le territoire, retournant au domicile et ayant soit 3 pathologies, soit un diurétique, soit un traitement anticoagulant (AVK – AOD).

Amélioration du parcours de la personne âgée hospitalisée par:

- Une Evaluation Gériatrique Standardisée (EGS) pour le repérage des autres risques de fragilité et identification des difficultés au domicile.
- Un entretien médicamenteux puis une conciliation médicamenteuse d'entrée (pharmacien, médecin du service et gériatre) avec réalisation d'un bilan Médicamenteux Optimisé (BMO).

Préparer la sortie par:

- Le Document de Sortie d'Hospitalisation (DSH) et le courrier de synthèse de l'EGS.
- Auprès du patient : une information thérapeutique, le plan de prise thérapeutique et l'ordonnance de sécurité de 8 jours.
- Auprès des professionnels de santé libéraux : le courrier de conciliation médicamenteuse.

Composition de l'équipe :

- **Dr Régis HANOT**, médecin gériatre coordonnateur
- **Dr Marie-Hélène TYWONIUK** et **Dr Marine EGOT**, Pharmaciennes
- **Mme Ludivine PIRE**, infirmière coordonnatrice

Contact : EMG PAERPA au 03 27 24 39 16
@mail : emg@ch-denain.fr

LES NOUVEAUX DISPOSITIFS….

L'ESPREAD

Equipe Spécialisée de Prévention, Réadaptation et Education A Domicile

Equipe spécialisée pour la prise en charge des patients chuteurs ou à haut risque de chutes, portée par le SSIAD du CH de Le Quesnoy

ZOOM sur Le programme de réadaptation/ réhabilitation à domicile

Ses missions:

- **Réaliser des évaluations ergothérapiques à domicile** pour tous professionnels de santé (médecins traitants, CLIC, MAIA, réseau de santé gériatrique)
- Sur prescription médicale, **proposer et coordonner des programmes d'éducation thérapeutique (ETP)**, en équipe pluridisciplinaire, avec des professionnels du premier recours ou le réseau de santé gériatrique, en cohésion en particulier avec les besoins de kinésithérapie de ville.
- Sur prescription médicale, **proposer des mesures de rééducation analytique, de réadaptation fonctionnelle en situation de vie** et **d'adaptation du cadre de vie.**

Public:
Les personnes âgées **de 75 ans et plus**, hors GIR 5 et 6, résidants sur le territoire PAERPA, **chuteuses ou à haut risque de chute**, nécessitant soit une **évaluation environnementale d'ergothérapie** à domicile, soit des **mesures de réhabilitation et réadaptation**, soit de l'**ETP**.

L'équipe :
- infirmière coordinatrice,
- ergothérapeute,
- psychomotricien,
- assistant de soins en gérontologie,
- secrétaire

03.27.14.86.72
de **8h30 à 12h** et de **14h à 17h**, du lundi au vendredi

03.27.14.86.57

espread@ch-lequesnoy.fr

Objectifs :
- Prévenir les conséquences tant physiques que psychologiques de la chute chez le sujet âgé.
- Optimiser les capacités fonctionnelles du patient, dans chacune des activités quotidiennes par rééducation et réadaptation, remise en confiance, aménagements environnementaux et réentrainements en situation réelle de vie;
- Assurer la formation des proches, tant les aidants familiaux que les intervenants et aidants professionnels du domicile ;
- Etre attentif et contribuer au soulagement de la charge des aidants familiaux.

Une durée d'intervention limitée :
Le programme est construit sur quelques semaines en général deux mois à la fréquence moyenne de 2 séances de soins par semaine, soit 15 à 18 séances maximum, à domicile.

LE SSIAD DE NUIT BETHANIE

Service de soins Infirmiers à Domicile de Nuit

Intervention sur prescription médicale après accord du SSIAD Nuit

Contacts :
Rue Désandrouin
CH Valenciennes - 59 300
Tél : **03 27 21 83 28**
ssiadnuit.bethanie@orange.fr

Le SSIAD Béthanie dispose également de 120 places en SSIAD de jour pour personnes âgées sur le territoire de l'Amandinois.

Objectifs : Améliorer la qualité de vie des personnes et de leurs aidants en participant à:
- Un retour à domicile avec une prise en charge possible sur la période nocturne, après une hospitalisation ou un passage aux urgences,
- La réduction d'un certain nombre d'hospitalisations,
- La continuité des soins en lien avec les intervenants libéraux du domicile.

Public : Les personnes adultes présentant un handicap ou une maladie chronique **et** les personnes âgées de plus de 60 ans, nécessitant des soins infirmiers de nuit, vivant au domicile ou en établissement non médicalisé, résidant sur le territoire PAERPA.

Modalités d'intervention : Intervention sur prescription médicale (de ville ou hospitalière), de 20h à 6h, de façon limitée dans le temps, pour la réalisation de soins infirmiers (soins ponctuels pour patients stabilisés ou soins continus, associant éventuellement des soins de nursing lors des prises en charge de fin de vie).

L'équipe : Infirmiers coordinateurs et infirmiers salariés.
Le SSIAD de nuit complète et s'articule avec les intervenants du domicile, à ce titre il n'a pas vocation à se substituer aux professionnels déjà en place.

INTITULE PRESCRIPTION :
« Intervention SSIAD de Nuit pour une durée de …… jours »
+
Le détail des soins infirmiers à réaliser

***Dans le prochain numéro**, focus sur l'hébergement temporaire et retour sur expériences de professionnels de santé libéraux…*